



**Tunis, le 15/09/2020**

# **Avis**

## **Aux étudiants présélectionnés en Mastère de recherche Droit de l'environnement**

Il est porté à la connaissance des candidats externes présélectionnés en mastère de recherche en droit de l'environnement que l'entretien oral aura lieu :

**Le vendredi 18 septembre 2020 à partir de 11h00 en visioconférence**

Les candidats concernés doivent se présenter avec :

- Une pièce d'identité
- Une copie du diplôme
- Une copie des relevés des notes des années de la licence ou de la maîtrise.
- **N.B.** : L'entretien ne préjuge pas de l'acceptation définitive des candidats présélectionnés.

**La Responsable du Mastère  
Professeure Leila Chikhaoui**